

Résumé des mandats

Conseil de Coordination de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) Tenu le 9 août 2006 au Collège de Sherbrooke

Ordre du jour

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Praesidium
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal
- 2.0 Coordination
 - 2.1 Secrétaire général-e
 - 2.2 Forum interne
- 3.0 Suivi des mandats
 - 3.1 Journal
 - 3.2 Formation
 - 3.3 Femmes
 - 3.4 Information
 - 3.5 Relations internationales
 - 3.6 Affaires académiques et pédagogiques
 - 3.7 Recherche et réflexion
 - 3.8 Comités ad hoc
 - 3.8.1 Interne
 - 3.8.2 Gratuité scolaire
 - 3.9 Conseil exécutif
- 4.0 Congrès d'été
 - 4.1 Revendications
 - 4.2 Plan d'action
 - 4.3 Organisation
- 5.0 Prochain CoCo
- 6.0 Varia
- 7.0 Levée

Lecture et adoption du procès-verbal

1. Que le procès-verbal du 17 juin 2006 soit adopté tel quel.

Coordination

Secrétaire général-e

1. Que Marc-André Faucher prenne en charge le mandat de la coordination à l'effet de trouver, dans le matériel de l'ASSÉ, les références au CIR et de procéder aux mises à jour en collaboration avec l'exécutif.
2. Que la recherche sur le financement des écoles privées soit mise en dépôt jusqu'au prochain CoCo.

Forum interne

1. Que les coordonnateurs, coordonnatrices et délégué-e-s des Conseils régionaux aient accès à la partie "Conseil de Coordination" du forum interne.

Suivi des mandats

Journal

1. Que l'on fasse affaire avec l'imprimerie Payette & Simms pour la *Revue Ultimatum*.
2. Considérant que l'objectif du journal de l'ASSÉ est d'enrichir le débat en diffusant les principes du syndicalisme de combat;
Que soit privilégiée une structure de distribution qui permette aux organismes extérieurs et aux individus intéressé-e-s à se procurer l'*Ultimatum* et à le diffuser dans leurs milieux;
Qu'une politique d'abonnement de 15,00 \$ par individu et 20,00 \$ par organisme soit mise en place.

Formation

1. Que le second atelier sur l'éducation porte sur l'arrimage au marché du collégial, plus particulièrement sur les passerelles DEP-DEC et les programmes directement liés au marché et que soit considérée la question des passerelles DES-DEP en ce qui concerne le cheminement particulier lié directement avec le DEP.
2. Que l'atelier sur les rouages du capitalisme soit privilégié lors du camp de formation à l'automne.

Comités ad hoc : Interne

1. Que le plan de jumelage privilégié soit l'exemple présenté au CoCo :
AECS – AEMH – SECMV – AÉHUM
AGECFXG – AEESPC – AGEELG – RÉÉSUM
AGECD – AEMSP – REECJL – AECM
AFESH – AGES – AECSL – AGECSJR
Qu'il y ait une rotation à chaque semaine pour la responsabilité des appels.

Conseil exécutif

1. Que le CoCo propose la politique environnementale, telle que déposée au dernier CoCo, au prochain Congrès ordinaire. Que l'on biffe les articles 1.1, 3.2 et 5.2. Que l'on remplace le terme "hygiène" par "produits nettoyants" au point 3.1, et que le titre du point 3.0 soit "produits nettoyants".
Que l'on adopte en bloc les amendements suivants :
 - De modifier l'article 6.1 comme suit : Ajouter après « Le », « ou la » et, biffer « l'application de la présente politique, ainsi que ».
 - De remplacer l'article 6.2 par : Le Conseil exécutif est tenu de faire état de l'application de la politique à chaque Congrès annuel.
 - De biffer « uniquement » à l'article 4.4.

Congrès d'été

1. Que le Conseil de Coordination convoque un Congrès extraordinaire pour le samedi 26 août 2006 à 9 h à l'UQÀM.

Revendications

1. Que le Conseil de Coordination propose au Congrès la plate-forme de revendications suivante :
Pour un financement public exclusif :
 - 1- Pour l'abolition des frais dans une perspective de gratuité scolaire.
 - 2- Pour l'accessibilité et l'amélioration des ressources et services.
 - 3- Pour une éducation indépendante des intérêts du privé.

Plan d'action

1. Que le Conseil de Coordination propose le plan d'action suivant :
 - 22 juillet – 19 août
 - Finalisation des préparatifs pour la rentrée (entre autres propositions de plan d'action (PA), de plate-forme (PF) et d'ultimatum (U) à soumettre aux associations locales)
 - 20 août – 15 septembre
 - Plan de valorisation
 - Soutien aux Conseils régionaux
 - 6 septembre - 15 octobre
 - 1^{ère} campagne d'information sur la campagne
 - Consultations locales sur PA, PF et U
 - Consolidation des Conseils régionaux
 - 16 octobre – 24 novembre
 - Conférence de presse pour annoncer la campagne
 - Campagne nationale de pétition en soutien à l'ultimatum
 - Possibles formations régionales
 - Mobilisation pour les manifestations régionales
 - Journée nationale de manifestations régionales pour remettre pétitions au gouvernement
 - 5 janvier – 9 février
 - Plan de valorisation
 - Soutien régional pour associations en difficulté (qui subissent des hausses de frais par exemple)
 - 9 février – 25 février
 - 2^e campagne d'information
 - Semaine d'actions locales (19-23 février)
 - 26 février – 23 mars
 - Début de la réflexion sur le plan d'action pour l'année suivante qui s'inscrira probablement en continuité avec celui de cette année et qui visera sûrement à contrer un possible dégel
 - Consultations pour manifestation nationale et journées de grève
 - Mobilisation pour bed-in et manifestation nationale
 - Bed-in national la veille de la manifestation
 - Manifestation nationale
 - 24 mars – 29 avril
 - Consultation sur plan d'action 2007-2008

2. Que l'exécutif propose une ébauche d'ultimatum à présenter au Congrès du 26 août.

3. Que le Conseil de Coordination propose au Congrès qu'il y ait la présence d'une déléguée du Comité femmes lors d'une éventuelle conférence de presse qui se tiendrait suivant le lancement de la campagne.

Organisation

1. Que l'ordre du jour du Congrès extraordinaire soit le suivant :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

2.0 Plate-forme de revendications

3.0 Plan d'action

3.1 Plénière femmes

3.2 Plénière réinvestissement

3.3 Délibérante

4.0 Levée

2. Que le Comité femmes produise un texte de réflexion sur l'intégration des revendications sur la situation socioéconomique des femmes dans le système d'éducation.

3. Que Philippe Gauvin et Marc-André Faucher soient délégués du Conseil de coordination au Congrès.

Prochain CoCo

1. Que le prochain Conseil de Coordination se tienne le 13 septembre.